

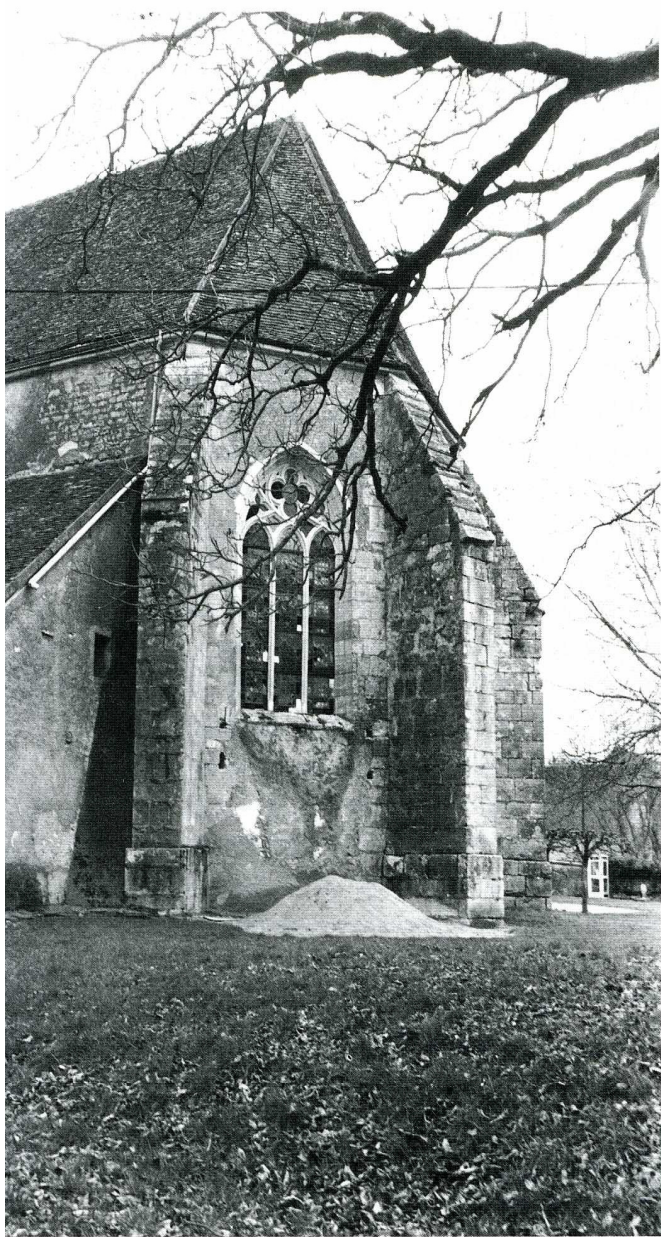
CESSY-LES-BOIS

(Nièvre, canton de Donzy, arrond. de Cosne-Cours-sur-Loire, 134 hab.)

L'église dédiée à saint Christophe et consacrée en 1548 par Philibert de Beaujeu, était à l'origine celle d'un couvent pillé en 1569 et supprimé par la suite.

L'édifice très homogène de la première moitié du XVI^e s. comporte une nef d'une seule travée, un transept, un chœur à chevet polygonal, le tout voûté sur de simples croisées d'ogives à l'exception des six ogives du sanctuaire accompagnées de liernes et tiercerons qui font au-dessus du chœur un élégant réseau d'arcs à la fine modénature. Un style gothique flamboyant très épuré règne partout, aucun chapiteau ne vient interrompre la courbe des arcs, les fenestrages restent d'une sobriété extrême (à l'exception des trois fenêtres du chevet dont le dessin évoque le XIV^e s. et il faut craindre quelque reprise malencontreuse). La porte principale ne fait aucune concession à la mode Renaissance, seule une niche intérieure avec ses pilastres et son fronton orné d'une coquille trahit l'esprit nouveau. Tous les enduits intérieurs ont été refaits faisant disparaître dès avant 1950 des peintures anciennes de facture assez populaire signalées au XIX^e s.

Des remises en ordre s'imposaient dans l'équilibre de la charpente et des maçonneries (fissures dans certains murs, écrasement des piles polygonales du transept, affaissement d'une lierne dans le chœur). La Sauvegarde de l'Art Français a accordé, en 1983, une subvention de 50 000 F, subvention qu'elle a renouvelée en 1984 et 1987.



Cessy-les-Bois (Nièvre).